



Nice, le 20 mai 2022

A Nice, l'Ordre de Malte France révolutionne ses maraudes grâce à un véhicule médicalisé

Grâce à un véhicule médicalisé, les équipes de l'Ordre de Malte France de Nice révolutionnent leurs maraudes depuis quelques semaines. Cette antenne médicale mobile, lancée en septembre 2021, apporte un tout nouveau service essentiel pour les plus démunis. Au soutien matériel de distribution de denrées de première nécessité, s'ajoutent désormais des soins médicaux de premières urgences. Hier soir, la barre des 1000 consultations a été franchie.

Garantir l'accès de populations isolées à des soins médicaux primaires



L'objectif de l'antenne médicale mobile de l'Ordre de Malte France déployée à Nice fait partie intégrante d'une réponse à un enjeu de santé publique majeur : permettre aux plus éloignés des systèmes de soins classiques de bénéficier d'une prise en charge médicale gratuite non invasive et en coordination avec l'ensemble des acteurs associatifs locaux et des autorités sanitaires.

Bien souvent, les équipes de l'Ordre de Malte France se retrouvent face à des populations qui sont en dehors du système de soin ou qui ne souhaitent pas aller à l'hôpital ou dans une structure spécialisée. Grâce à ce dispensaire itinérant, il est désormais possible pour les bénévoles médecins et infirmiers, de poser un diagnostic médical, réaliser des premiers soins ou délivrer des médicaments. La prise en charge médicale des patients est faite uniquement par les bénévoles de l'Ordre de Malte France. En effet, l'équipe est composée de plus de 15 professionnels de santé (médecins, pharmaciens, psychologues, pédicure-podologue, etc.).

Déployer le dispositif dans d'autres grandes villes de France

Le nombre de consultations effectuées par cette antenne médicale mobile est aujourd'hui estimé entre 15 et 20 par vacation, soit environ 140 à 160 consultations par mois, à raison de deux tournées par semaine. Un véhicule tel que celui de Nice nécessite un investissement d'environ 90 000 € pour un coût de fonctionnement de 20 000 € par an, et permet aux équipes de faire face à une demande d'intervention pressante, grandissante et géographiquement tendue.

C'est pourquoi, aujourd'hui, l'Ordre de Malte France souhaite étendre la cadence de ses tournées, mais aussi déployer d'autres véhicules médicalisés sur le territoire.

« Les antennes médicales mobiles nous permettent d'aller plus loin dans notre mission d'accompagnement des plus démunis. L'accès au soin est primordial pour ces personnes qui, bien souvent, refusent ou n'ont pas la possibilité de se rendre à l'hôpital. C'est pourquoi nous avons une véritable mission à mener pour venir en aide à toute personne dans le besoin, sans distinction de nationalité, de religion, de sexe ou d'âge. » déclare Hubert Laurent, directeur de la solidarité de l'Ordre de Malte France.

À propos de l'Ordre de Malte France

Émanation française du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France se mobilise auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la santé, du secourisme et de la solidarité. Fidèle à sa vocation hospitalière, l'association catholique agit – en France et dans 26 pays – autour de 4 axes clés : accueillir, secourir, soigner, accompagner. Forte de ses 12 000 bénévoles et plus de 2 000 salariés, l'Ordre de Malte France lutte contre l'exclusion, aide les personnes malades, âgées et dépendantes, en situation de précarité ou atteintes d'Alzheimer, ou encore les enfants et les adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme. En plaçant la Charité au cœur de son engagement, l'Ordre de Malte France tend la main chaque jour à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

www.ordredemaltefrance.org



L'association est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Contacts presse PLEAD :

Elodie Augrandenis – 06 48 03 65 24 – elodie.augrandenis@plead.fr

Margaux Wacheux – 06 75 62 26 41 – margaux.wacheux@plead.fr

Sophie Romon – 06 74 34 03 90 – sophie.romon@plead.fr